

Géographie physique et Quaternaire

Service de la cartographie (1978) : *Le Québec vu par satellite*,
Qué., min. des Terres et Forêts, carte coul. de 73 x 102,5 cm,
1/250 000, 2\$ can.

Camille Laverdière

Volume 33, numéro 2, 1979

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1000072ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1000072ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0705-7199 (imprimé)

1492-143X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Laverdière, C. (1979). Compte rendu de [Service de la cartographie (1978) : *Le Québec vu par satellite*, Qué., min. des Terres et Forêts, carte coul. de 73 x 102,5 cm, 1/250 000, 2\$ can.] *Géographie physique et Quaternaire*, 33(2), 223–224.
<https://doi.org/10.7202/1000072ar>

Comptes rendus

TRICART, J. et KILIAN, J. (1979): **L'écogéographie et l'aménagement du milieu naturel**, Paris, Maspéro, 326 p., 10 fig.,

Analyse. Les questions sont envisagées du point de vue de la méthode et toujours illustrées d'exemples concrets. Ce sont les suivantes: Comment concevoir une étude intégrée ou un milieu naturel? Levés du CSIRO (Australie), analyse des paysages, intégration dynamique. Approche géomorphologique. Approche pédologique: classification des sols, leur cartographie. Ressources en eau. L'aménagement rationnel du milieu rural, sa programmation, méthodes et étapes. Carte morphopédologique, cartes des contraintes, carte des propositions d'aménagement.

Critique. Ce qui distingue cet ouvrage, c'est sa vigueur et sa rigueur. Mauvaises méthodes, mauvaises programmations et énoncés vicieux sont dénoncés ouvertement, et le droit chemin montré avec clarté. Un seul exemple (p. 14) parmi bien d'autres: «... la plus grande partie de l'énergie disponible dans les éco-systèmes alimente la dynamique du milieu naturel, non les chaînes alimentaires. C'est donc à partir des phénomènes physico-géographiques, tout particulièrement des processus morphogéniques que doit être tentée une étude éco-géographique de notre environnement apte à répondre aux exigences de l'aménagement.»

André CAILLEUX

RAUKAS, A. (1978): **Pleistocene deposits of the Estonian USSR**, Valgus, Tallinn, Estonie, U.R.R.S., 301 p., 72 fig. 51 photos, 25 tabl., biblio. de 427 titres.

Analyse. Au sud du golfe de Finlande, à l'ESE de Léningrad, l'Estonie est, de toutes les républiques soviétiques, l'une de celles qui présentent le plus de ressemblances avec le Québec méridional. Comme les basses terres du Saint-Laurent, elle comporte, par-dessus un socle précambrien, une couverture sédi-

mentaire paléozoïque (grès, calcaire, etc.) subhorizontale et son Quaternaire est en plein domaine de retrait de la dernière glaciation.

Après un rappel historique, et une brève description de l'Antéquaternaire, RAUKAS étudie la géomorphologie, la néotectonique, les vallées fossiles et le drainage antéquaternaire, la stratigraphie du Quaternaire connue ici jusque vers 400 000 BP, et enfin les dépôts, où prédominent les nombreuses variétés de tills (60 à 70%): d'ablation, subaériens, sous-aquatiques, dépôts d'icebergs. Et en outre, éluvions, sols, tourbes, coluvions, dépôts lacustres, marins, fluvio-glaciaires, glacio-lacustres, éoliens, etc. Le dernier chapitre traite de la protection de la nature.

Critique. Les photos en noir et blanc, sur papier glacé, sont d'une très belle tenue: on ne fait pas mieux en pays capitaliste. Photos de glacio-tectonique (9,10,18), karst (12), esker (14), cryoturbations (23), solifluxion (42), bloc erratique de 8 m de haut (30), sections verticales de tills (21,22,24 à 27), de fluvio-glaciaire (32, 33, 36, 38 à 41), d'esker (34,35,45), de glacio-lacustre (46, 47); varves (48,49); figures dues à la glace morte (37, 44); cimentation calcaire (43).

Le texte est en russe, mais un résumé anglais de 8 pages donne l'essentiel, et toutes les légendes des figures sont bilingues russe-anglais. L'ouvrage contient de nombreuses analyses polliniques et sédimentologiques: % de quartz, feldspaths et minéraux lourds dans les sables, galets de différentes natures dans les tills et graviers, distances moyennes de transport, granulométrie et bien d'autres données numériques encore.

C'est dire combien les quaternaristes du Québec, du Canada, ont intérêt à prendre connaissance de cet ouvrage. Les chercheurs ou étudiants d'origine russe ou ukrainienne pourront sans peine leur traduire en peu de minutes les entrées des tableaux. Plus généralement, on peut exprimer le souhait qu'en toute matière, on sache mieux profiter, dans les universités et institutions de re-

cherche, de la présence de nombreux russophones, pour suivre de plus près ce qui se publie en langue russe, et qui peut intéresser le Québec, le Canada au plus haut point, comme c'est le cas pour l'ouvrage de RAUKAS.

André CAILLEUX

SERVICE DE LA CARTOGRAPHIE (1978): **Le Québec vu par satellite**, Qué., min. des Terres et Forêts, carte coul. de 73 x 102,5 cm, 1/250 000, 2\$ can.

La présente photographie aérienne du Québec et du Labrador terre-neuvien, en plus de couvrir une partie des Maritimes et de la Nouvelle-Angleterre, avec ses bleus de la mer qui cerne le pays sur plus des trois quarts de son pourtour, sa terre ferme en orangé, remplace avantageusement la précédente en noir et blanc publiée par le même organisme. C'est-à-dire qu'on peut se procurer cette extraordinaire image du pays pour une modeste somme à la Photocartotheque du Service de la cartographie du ministère des Terres et Forêts, au 1995, boul. Charest ouest, Sainte-Foy, G1N 4H9 (tél. 643-7704). (ERRATA: nous avons fait savoir, dans le n° 4 du vol. XXXII de la revue, que le Fédéral était responsable de la publication de la carte noir et blanc; ce dernier n'a fourni que les images, et le Québec dans les deux cas a pris l'initiative de les assembler sous forme de photomosaïque.)

Les clichés dont on s'est servi pour le montage, au nombre de 200 et couvrant chacun 185 km sur 185 km, ont été obtenus des satellites américains Landsat I, II et III, lancés respectivement en 1972, 1975 et 1978 (le troisième a pris la relève du premier). Les bandes de la mosaïque, dues à l'assemblage des photos prises suivant des lignes parallèles entre elles et obliques par rapport à la direction nord-sud, peuvent être trop facilement décelées. Néanmoins, quelle belle image d'une faible portion de la terre, malgré la vastitude du Québec, que cette péninsule dont les éléments structuraux majeurs rappellent son passé du

plus lointain au plus récent: par une partie de sa côte arquée qui trahit l'impact météoritique au droit de la mer d'Hudson, ou sa côte labradoréenne dont le découpage à saillants et longs rentrants évoque le dernier épisode froid; par cette fosse du Labrador qui oriente du NNO au SSE tous les traits du relief, ou celle du Saint-Laurent qui a permis à l'Atlantique de pousser si loin à l'intérieur du continent; par l'orientation appalachienne des grands traits de la Gaspésie ou encore par cette courbure de la plus grande étendue d'eau douce du Québec, le lac Mistassini flanqué du lac Albanel.

Bref, que cette vision de satellite d'une vaste portion de terre suscite davantage l'admiration et la connaissance, ou qu'elle serve de précieux outil à tous ceux qui se penchent sur l'espace.

Camille LAVERDIÈRE

COMMISSION DE TOPONYMIE (1979):
Répertoire toponymique du Québec, 1978, Gouvernement du Québec, Conseil exécutif, XVII et 1199 p., 1 carte h.-t., 18 × 26 cm, relié.

À l'intention de tous et surtout à celle des géographes et pour cause, quel précieux recueil des noms de lieux du Québec que le présent ouvrage avec ses 75 000 choronymes, doublant presque les entrées du précédent répertoire publié il y a dix ans. Que sera la troisième version sous la volonté des dirigeants d'un État qui cherche à naître, les initiatives autorisées d'une nouvelle direction déjà en place et la compétence d'une équipe de plus en plus aguerrie à la chose, quand la Commission aura fait connaître son *Guide toponymique* qui contiendra «les critères de choix, les normes d'écriture et les règles de procédure pour la dénomination des lieux» (p. X). Avec sa *Charte de la langue française* (art. 122 à 128), le Québec s'est donné un instrument-tremplin qui permettra le comportement presque normal des choronymistes. Déjà la Commission se propose de «combler les différentes lacunes, réaliser des inventaires systématiques, entreprendre une vérification rétrospective des noms déjà rendus officiels et, ainsi, confectionner des répertoires plus complets et plus précis» (p. VII). Il s'agit non pas de tout refaire, mais de reprendre combien d'éléments dans une

perspective d'avènement (voir de H.D., «Terre Québec... un pays à nommer», *Forces*, 1969, n° 6, p. 4-9).

Dès à présent, la tâche exigeante et gratifiante de la Commission ne consiste-t-elle pas dans l'établissement d'inventaires, dans le traitement des noms recueillis afin de les normaliser, dans leur approbation — par les commissaires, le président de la Commission, son adjoint et le secrétaire — et leur parution dans la *Gazette officielle* avant leur diffusion en particulier par le *Répertoire toponymique* qui, hier encore, était géographique; sera-t-il demain choronymique? Ce dernier qualificatif est absent de la présentation du répertoire; faudra-t-il le recréer, car il garde toujours toute son actualité et sa valeur (voir de H.D. et L.-E. H., «De la toponymie traditionnelle à une choronymie totale», *Cah. Géogr. Qué.*, 1966, 10^e ann., n° 20, p. 195-211).

Qu'est-ce donc que cet ouvrage, qui se devait de paraître à titre de compromis dans l'attente de la troisième version, si ce n'est une longue liste de dizaines de milliers de noms présentés dans l'ordre alphabétique suivis de leur entité, de la division de recensement, du canton, de la position ou des coordonnées géographiques et de l'identification de la carte topographique à 1/50 000 sur laquelle on peut les repérer. Toutefois, «plusieurs noms géographiques rendus officiels avant l'adoption de la Charte figurent dans ce Répertoire dans une forme qu'il y aura lieu éventuellement de réviser en vue de la normalisation» (p. VI). Dans la liste, «le terme générique est désormais distingué de l'entité, de sorte que le toponyme dans sa forme courante et l'entité figurent dans deux colonnes différentes» (p. VIII). Nous aurions plutôt dit le nom géographique qui désigne non seulement le nom de lieu, mais aussi le terme qui décrit l'accident (voir de H.D. et J.P., le *Lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux*, Québec, PUL, 1975, 162 p.), au lieu du terme générique; quant à l'entité ou au générique, est-il bon de le conserver car il y a redondance double (*Taché, Ruisseau*; *Ruisseau*) et même triple (*Grande Rivière Est, Rivière*; *Rivière*)? Il en est ainsi pour tous les potamonymes, sauf pour le Saint-Laurent qui ne s'accompagne pas du générique Fleuve; dans ce domaine, les responsables du réper-

toire savent que le problème reste entier. À la carte de fin d'ouvrage, il y a rivière des Outaouais et pour cause, mais Péribonca, Saguenay ou Moisie sans les génériques. Toutefois, lorsqu'il s'agit d'un nom de canton, à la colonne des entités apparaît le désignatif canton, mais à celle des cantons n'apparaît pas le nom propre.

À titre indicatif, il est dit que «la Commission a tenu compte de certaines règles d'écriture reconnues et il est opportun d'en mentionner ici quelques-unes afin de guider l'utilisateur» (p. IX). Les responsables sont les premiers à savoir qu'il faut considérer toutes les règles, mais que le milieu québécois a malheureusement dans certaines circonstances, heureusement dans d'autres (voir de J.P., «La toponymie québécoise: une image du milieu humain où s'attachent des valeurs du passé», *Forces* 1971, n° 17, p. 34-42), les siennes. Ils connaissent aussi l'ouvrage de Nicole Carette sur le sujet, *L'écriture des noms de lieux: essai d'application au Québec* (Univ. de Montréal, Dép. de Géogr., mém. de M.A., 1978, XI et 138 p., app.), comme ils puiseront dans tous les beaux travaux du département de Géographie de l'université Laval. Il faudra aussi considérer les entités spatiales (voir de L.-E. H., «Régionologie et régionymie du Saint-Laurent en aval du lac Ontario», *Cah. Géogr. Qué.*, 1972, vol. 10, n° 37, p. 7-29), sans aller jusqu'aux surnonymes ou aux néonymes (voir du même auteur, «De la néologie en géographie: exemples québécois», *Cah. Géogr. Qué.*, 1975, vol. 19, n° 48, p. 429-459), du moins dans le répertoire. À la règle «g» (p. IX) l'utilisation du et/ou ne relève ni du français ni de l'anglais. Au tout premier exemple fourni à la p. XI au sujet de la grande plée Bleue, c'est-à-dire d'un marais, ajoutons que nous connaissons, dans le parc du Mont-Tremblant, une mer Bleue qui est une tourbière, et que la savane, au Lac-Saint-Jean entre autres, peut désigner une bleuetière. C'est ainsi que chaque choronyme, élément du patrimoine culturel est-il dit à juste titre, se prêterait à de nombreuses considérations de différents ordres et niveaux.

À la carte hors-texte du Québec (méridional), nous constatons que le Labrador terre-neuvien comme les Maritimes ont été mis en gris. Nous croyons que l'oronyme Marie-Victorin, sans justifica-